Je souhaite en savoir plus :

Pour cela, merci d'envoyer ce coupon à :
L214 – Alexandra Rey
CS20317
69363 Lyon 08 Cedex

☐ Je souhaite recevoir gratuitement, et sans engagement de ma part, la documentation sur les legs, assurance-vie et donations.

Prénom

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

☐ Je souhaite être contacté·e pour obtenir plus d'informations ou demander un rendez-vous. Mes disponibilités :

☐ J'ai déjà inclus le fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux* dans mon testament ou dans mon assurance-vie.

☐ Je souhaite en savoir plus sur la prise en charge des animaux.

Vos questions et remarques :

L214 vous accompagne dans votre démarche

Votre interlocutrice est
Alexandra Rey,
chargée des legs pour L214.
06 67 67 80 68
soutien@L214.com

Je suis à votre écoute pour répondre à vos questions en toute confidentialité.

Je serai également ravie de vous rencontrer si vous le souhaitez.

Merci

éthique & animaux L214

Imprimerie Mack | Imprim'vert | Ne pas jeter sur la voie publique
© Le Rêve d'Aby, Tamara Kenneally | Lefty's Place

éthique & animaux L214

Même lorsque je ne serai plus là, je continuerai de défendre les animaux avec L214 !

Depuis 2008, L214 se bat pour défendre les animaux.

SOUTENIR LES ACTIONS DE L214 EN FAVEUR DES ANIMAUX PAR UN LEGS, UNE DONATION OU UNE ASSURANCE-VIE, C'EST POSSIBLE VIA LE FONDS DE DOTATION *L214 POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX.*

C'EST UNIQUEMENT GRÂCE AU SOUTIEN DE SES MILLIERS DE MEMBRES ET À LA GÉNÉROSITÉ DE SES DONATRICES ET DONATEURS, UNIS POUR METTRE UN TERME À LA SOUFFRANCE ANIMALE, QUE NOS ACTIONS SONT POSSIBLES.

Nos objectifs

L214 s'est donné pour mission de réduire et éliminer autant que possible les souffrances du plus grand nombre d'êtres sensibles. Parce que des milliards d'animaux connaissent des souffrances inhérentes aux activités d'élevage, de pêche et d'abattage, L214 aspire à l'abandon de ces pratiques et à l'établissement d'une cohabitation pacifique avec tous les animaux. Lanceuse d'alerte, L214 s'emploie aussi à proposer et favoriser la mise en place de solutions immédiates et concrètes.

L214 agit selon 3 axes :

1. LES ENQUÊTES FILMÉES
L214 informe les citoyennes et citoyens sur l'élevage et l'abattage, et soulève la question animale dans le débat public.

2. TRAVAILLER AVEC LES POLITIQUES ET LES ENTREPRISES
pour faire reculer les pratiques les plus cruelles pour les animaux.

3. DÉVELOPPER ET FAIRE CONNAÎTRE L'OFFRE VÉGÉTALE
Dans les magasins et la restauration, L214 fait baisser le nombre d'animaux tués en réduisant la consommation de produits issus des animaux.

Soutenir L214 par un legs, une donation ou une assurance-vie vous permet d'amplifier la force de ses actions, de continuer à porter vos convictions et de perpétuer votre engagement, même quand vous ne serez plus là.

Le fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux*

L'association L214 a créé en 2014 le fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux*. Celui-ci a pour objet de garantir la pérennité des actions menées pour les animaux, en particulier celles menées par L214.

Le fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux* peut recevoir des legs, des donations et des capitaux d'assurance-vie et répond aux critères permettant l'exonération des droits de mutation. Ainsi, l'intégralité de votre legs servira à agir pour les animaux.

LA DÉSIGNATION EXACTE DU FONDS DE DOTATION EST LA SUIVANTE :

Fonds de dotation
« L214 pour la défense des animaux »,
LACHAUD CURMILHAC
43300 LANGEAC
Déclaré en préfecture de Brioude le 20 novembre 2014 et immatriculé n° 2014 FD 002

Comment puis-je soutenir L214 dans la durée ?

Vous pouvez choisir de faire un **legs** au fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux* : le legs est une disposition de votre testament qui vous permet de désigner une ou plusieurs personnes auxquelles vous souhaitez laisser une partie ou l'intégralité de votre patrimoine après votre décès.

Vous avez également la possibilité de nommer le fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux* comme **bénéficiaire ou cobénéficiaire dans votre contrat d'assurance-vie.**

Enfin, il vous est possible de faire une **donation** au fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux*. Il s'agit d'un acte réalisé devant notaire, qui vous permet de transmettre immédiatement un bien de votre vivant.

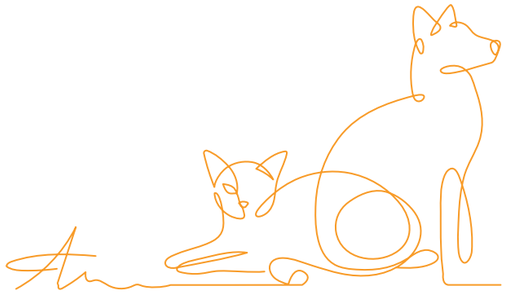

Pierre P., 92 ans
Testateur

Depuis longtemps, la condition animale sur cette Terre, si souvent désespérante, ne cesse de me révolter. Bientôt centenaire, et m'avisant soudain, avec la sagesse de l'âge, qu'il doit être difficile de signer des chèques quand on est réduit en cendres, je choisis la solution du legs. Et je choisis, pour en bénéficier, L214 parce que dynamique et efficace et dirigée (jusqu'à preuve du contraire !) par des gens honnêtes et dignes de confiance.

Votre geste nous permet de défendre les animaux dans la durée. Je vous remercie infiniment de votre confiance dans le travail mené par L214 pour un monde plus juste.

Brigitte Gothière
Présidente du Fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux*

Assurer la sécurité de vos compagnons animaux

Si vous choisissez de faire un legs au fonds de dotation *L214 pour la défense des animaux*, ce dernier peut, si vous le souhaitez, prendre soin de vos compagnons animaux quand vous ne serez plus là. Pour en savoir plus sur les démarches nécessaires à cette prise en charge, n'hésitez pas à nous contacter.